

Schweizerische Zertifizierungsstelle für Bauprodukte  
Organisme suisse de certification pour produits de construction  
Ente svizzero di certificazione per prodotti da costruzione  
Swiss certification body for construction products



## Certificat de constance des performances

2116-CPR-1204

Conformément au règlement 305/2011/UE du parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement sur les Produits de Construction CPR), ce certificat établi pour le produit de construction

### Ciment Portland composé CEM II/A-M (D-LL) 52,5 N

produit par  
Ciments Vigier SA  
CH-2603 Péry

et produit dans l'usine de  
Ciments Vigier SA  
CH-2603 Péry

atteste que toutes les dispositions relatives à l'évaluation et la vérification de la constance des performances telles que décrites dans l'annexe ZA de la norme

### EN 197-1:2011

sont appliquées selon le système 1+, que les caractéristiques de performance du produit ont été appliquées, et que le produit satisfait à toutes les exigences prescrites.

Le présent certificat a été délivré initialement le 10.09.2009. Ce certificat demeure valide tant que les conditions précisées dans les spécifications techniques harmonisées ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production des produits ne sont pas modifiés de manière significative, sous réserve d'une suspension ou d'un retrait par l'organisme de certification du produit.

Wildegg, 28. août 2014



SECSp 094

S SCHWEIZERISCHER ZERTIFIZIERUNGSDIENST  
CE SERVICE SUISSE DE CERTIFICATION  
S SERVIZIO SVIZZERO DI CERTIFICAZIONE  
S SWISS CERTIFICATION SERVICE

  
Fernand Deillon  
Directeur